



## CONDITIONS D'ADMISSION DES ÉTUDIANTS ERASMUS + ENTRANTS APPLICABLE À PARTIR DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021 - 2022

	Fonction, nom et prénom	Date	Signature
Conçu par : Vice-Recteur des Relations Internationales	Prof. univ. dr. Claudia Borza		
Edition/Revision :			
Approuvé par le cabinet juridique	Conseiller juridique , Codrina Mihaela Levai		
Approuvé par la Commission permanente du Sénat	Prof. univ. dr. Mirela-Danina Muntean		
Applicable à partir de :	31.03.2021		
Valable jusque :			



Les étudiants en échange Erasmus ne peuvent postuler que si leur université a un accord bilatéral Erasmus + avec l'Université de médecine et de pharmacie Victor Babeș, Timisoara (VBUMPhT) dans le domaine spécifique dans lequel ils souhaitent étudier. Les futurs étudiants doivent être nommés et sélectionnés par leur établissement d'origine.

Les étudiants Erasmus entrants doivent postuler au bureau Erasmus de leur université d'origine. Le contrat d'apprentissage ECTS doit être signé par l'étudiant et les universités d'origine et d'accueil afin de garantir que:

- l'accord de l'étudiant sur les cours à entreprendre;
- la reconnaissance par l'établissement d'origine des cours qui seront suivis au VBUMPhT par l'étudiant d'échange;
- l'acceptation des cours par VBUMPhT; le contrat d'apprentissage doit être signé à la fois par le coordinateur départemental de la faculté concernée et par le coordinateur institutionnel Erasmus.

#### **Conditions générales d'admission:**

- Être inscrit dans une université partenaire qui a un accord d'échange d'étudiants Erasmus avec VBUMPhT;
- A terminé au moins une année d'études; le VBUMPhT n'accepte pas les étudiants en première année d'études
- Être sélectionné et nommé par l'établissement d'origine (les critères de sélection de l'établissement d'origine peuvent légèrement varier)
- Signature du contrat d'études ECTS par l'étudiant, l'établissement d'origine et le VBUMPhT

#### **Période de candidature:**

Semestre d'automne: **01 mai - 1er juin**

Semestre de printemps: **1er octobre - 15 novembre**

- **IMPORTANT:** Ces délais mentionnés ci-dessus sont les délais de nomination de l'université. Les étudiants nommés auront 15 jours après ceux-ci pour compléter et envoyer leurs documents à notre bureau Erasmus +.

#### **Documents requis pour la candidature:**

- Formulaire de candidature (voir la section documents)
- Formulaire de candidature (voir la section documents)
- Relevé de notes officiel qui prouve que l'étudiant n'a PAS été précédemment inscrit dans une autre université roumaine (soit en tant qu'étudiant à long terme ou en tant qu'étudiant Erasmus)
- Copie de la carte d'identité / passeport
- 2 photographies au format passeport
- Assurance santé



## Système de notation et équivalents

Note		Description	Equivalents ECTS
10	<i>excellent</i>	haut niveau de maîtrise de tous les aspects - pas ou seulement quelques faiblesses mineures	A
9	<i>très bien</i>	haut niveau de maîtrise de la plupart des aspects - faiblesses mineures seulement	B
8	<i>bien</i>	niveau de maîtrise majeur - petites faiblesses	C
7		bon niveau de maîtrise - quelques faiblesses	
6	<i>satisfaisant</i>	bon niveau de maîtrise - importante faiblesses	D
5	<i>suffisant</i>	les exigences minimales pour réussir un examen	E
4	<i>insuffisant</i>	presque suffisant, pas acceptable	Fx
3	<i>mauvaise performance</i>	connaissance rudimentaire du sujet	
2	<i>très mauvaise performance</i>	aucune connaissance du sujet	F
1	<i>malhonnêteté académique</i>	décerné pour malhonnêteté académique (tricherie) et donné comme point de départ	

Le calendrier académique des études de licence est disponible sur notre site Web.

**Langue d'enseignement:** roumain / anglais / français, selon les spécialités proposées par chaque faculté. Cependant, les étudiants doivent garder à l'esprit que ceux qui souhaitent suivre des sujets dans les années cliniques doivent parler couramment le roumain afin de pouvoir interagir avec leurs patients. Le niveau de langue requis est B2.

**Durée de l'échange:** un semestre ou une année académique.

**Charge semestrielle:** 30 crédits ECTS

**Restrictions de cours:** les étudiants en échange peuvent choisir des cours de différentes années d'études. Les seules restrictions imposées par notre université sont:

- le nombre total d'ECTS obtenus à la fin de la période de mobilité ne peut excéder 30 crédits / semestre ou 60 crédits / toute l'année académique (crédits utilisés dans notre université)
- il n'y a pas de chevauchement d'horaires résultant de la combinaison de sujets de différentes années d'études



Le nombre de cours et le montant de crédits ECTS que vous devez obtenir au VBUMPhT dépendent des exigences de votre université d'origine à condition de ne pas dépasser le nombre maximum de crédits / semestre ou année académique, comme stipulé dans le paragraphe ci-dessus.

Il existe différents types de cours: **Les cours magistraux** (Cursuri) sont des cours théoriques où la fréquentation régulière est obligatoire à 80%. Il y a généralement un examen écrit ou oral à la fin du semestre pour obtenir une note. **Les stages pratiques** (Lucrari) sont des travaux pratiques à fréquentation obligatoire et régulière. Les critères d'évaluation sont: la participation active aux cours, les présentations, les tests de mi-session, les articles et les tests de fin de session écrits et / ou oraux.

**Les notes** sont attribuées selon un système de notation à dix chiffres allant de 10 (excellent) à 1 (insatisfaisant), 5 étant la note de passage la plus basse.

### **VISA D'ÉTUDIANT**

Les étudiants étrangers appartenant à des pays non membres de l'UE / EEE / CH doivent avoir un visa d'études valide (D-SD) avant leur arrivée en Roumanie.

### **CARTE DE SÉJOUR**

Les étudiants étrangers doivent demander une carte de séjour au bureau d'immigration local. Le VBUMPhT assiste les étudiants internationaux lors de leur demande de permis de séjour.

**Prof. Mihai Gafencu, M. D., Ph. D**  
**Coordinateur Erasmus institutionnel**